fonds pour l'environnement mondial
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Le GEF en bref

Le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) est la famille mondiale de fonds dédiés à l'environnement. En tant que mécanisme financier de six conventions multilatérales, le GEF soutient les efforts déployés par les pays pour s'attaquer aux causes profondes de la dégradation de l'environnement, faisant ainsi progresser les objectifs mondiaux en matière de protection de la nature, de climat et de pollution.

186
pays participants

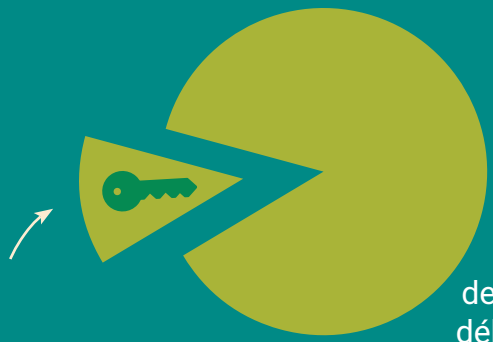

Les **14 Mds USD**
de financements du GEF pour des initiatives en cours

devraient débloquer
89 Mds USD
de cofinancements

Plus d'un tiers des projets et programmes en cours soutiennent les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés

Trois décennies d'investissement en faveur de la planète

Au total, depuis 1991 :

28 Mds USD
de financements fournis

157 Mds USD
de capitaux mobilisés

Soutien à des aires protégées sur une superficie supérieure à celle de l'Australie

Une famille de fonds

Le GEF a été fondé en 1991, dans la perspective du Sommet de la Terre de Rio, afin d'aider à faire face aux défis environnementaux mondiaux que sont la perte de biodiversité, le changement climatique et la pollution. Conçu alors comme une entité unique, il est constitué aujourd'hui de six fonds œuvrant de concert pour propulser des initiatives pilotées par les pays qui font progresser la réalisation des accords multilatéraux environnementaux.

Au service de la Convention sur la diversité biologique

Caisse du GEF : Se consacre aux enjeux de la biodiversité, des produits chimiques et déchets, du changement climatique, des eaux internationales et de la santé des sols, auxquels s'ajoutent des programmes intégrés en faveur de changements systémiques.

Fonds du cadre mondial de la biodiversité : Lancé en 2023 pour soutenir le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et la réalisation de ses objectifs en faveur de la nature à l'horizon 2030.

Fonds de mise en œuvre du Protocole de Nagoya : Soutient les actions relatives à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation.

Au service de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Fonds pour les pays les moins avancés : La seule source dédiée de financement multilatéral visant à soutenir les besoins d'adaptation au changement climatique des pays les moins avancés (PMA).

Fonds spécial pour les changements climatiques : Un fonds pour l'adaptation axé sur la technologie et l'innovation, doté d'un guichet dédié aux petits États insulaires en développement (PEID).

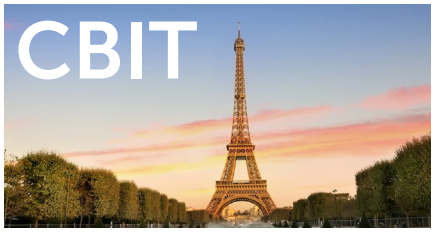

Fonds fiduciaire pour l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence : Appuie la gestion des données et l'établissement de rapports sur le changement climatique, en soutien au Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Scanner le code QR pour consulter les stratégies et orientations de programmation de chaque fonds

Relier plusieurs conventions

- Convention sur la diversité biologique
- Convention de Minamata sur le mercure
- Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale

Gouvernance

ASSEMBLÉE DU GEF
186 participants
Se réunit tous les 4 ans

CONSEIL DU GEF
32 membres • Se réunit deux fois par an

18 groupes de pays bénéficiaires

14 groupes de pays non bénéficiaires

ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PRÉSIDENT

SECRÉTARIAT

GROUPE CONSULTATIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

PROJETS & PROGRAMMES

BUREAU INDÉPENDANT DE L'ÉVALUATION

AGENCES DE MISE EN ŒUVRE
18 partenaires désignés

Le FPMA, le FSCC et le GBFF disposent de leur propre Conseil et de modalités de gouvernance spécifiques, conformément aux décisions des Conférences des Parties (COP). Le GBFF, par exemple, fait l'objet d'une gouvernance élargie qui confère des fonctions dédiées aux contributeurs non souverains, aux experts des pays en développement, ainsi qu'aux observateurs représentant les peuples autochtones et les communautés locales, les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations philanthropiques.

La Banque mondiale assure les fonctions d'administrateur du GEF et lui fournit des services administratifs.

AGENCES DE MISE EN ŒUVRE

ADB
African Development Bank / African Development Fund
European Bank for Reconstruction and Development
FAO
IDB
IFAD
UNDP
UN environment programme
UNIDO
WORLD BANK GROUP
CONSERVATION INTERNATIONAL
CAF DEVELOPMENT BANK OF LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN
DBSA DEVELOPMENT BANK OF SOUTHERN AFRICA
FECO
FUNBIO
IUCN
BOAD
WWF

Fiches d'information sur les agences :

Fiches-pays :

Financements

Les ressources de la Caisse du GEF sont reconstituées tous les quatre ans. Le GEF présente la particularité remarquable de compter des pays bénéficiaires parmi ses donateurs. Il accorde des financements principalement sous forme de dons, mais propose aussi d'autres instruments permettant de mobiliser des capitaux privés dans le cadre de structures de financement mixte.

RECONSTITUTIONS DES RESSOURCES DE LA CAISSE DU GEF

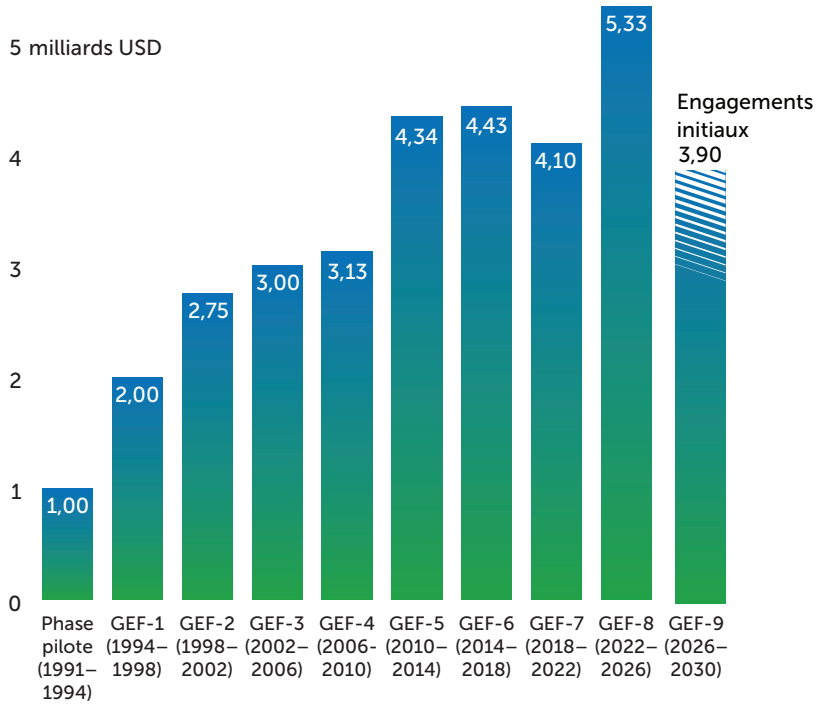

ALLOCATION DES RESSOURCES DE GEF-9

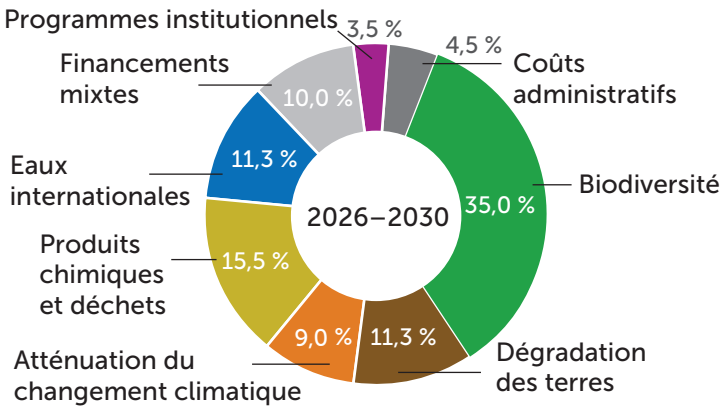

PRIORITÉS DE GEF-9 : LE SPRINT VERS 2030

- Développer des solutions intégrées à grande échelle
- Généraliser les financements mixtes
- Promouvoir des approches « pangouvernementales » et « pansociétales »
- Obtenir des financements renforcés pour les PMA et les PEID
- Intensifier le soutien aux peuples autochtones et aux communautés locales
- Accroître l'efficience et l'efficacité

OBJECTIFS CLÉS DE GEF-9

- 20 % des financements destinés à des projets bénéficiant directement aux peuples autochtones et aux communautés locales
- 25 % des financements du GEF consacrés à la mobilisation de capitaux privés grâce au levier des financements mixtes et des dons
- 25 % des financements programmés via les banques multilatérales de développement
- 35 % des financements alloués aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés
- Plafond de 25 % des ressources de GEF-9 par agence de mise en œuvre

fonds pour l'environnement mondial
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

https://www.thegef.org

Nous contacter : **communications@thegef.org**

8/2026